



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/06/15

Reçu en Préfecture le : 02/06/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 1 juin 2015
D - 2015/234

Aujourd'hui 1 juin 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présidence de Mr Didier CAZABONNE de 16H10 à 17H20-Mr le Maire quitte la séance de 16H10 à 17H20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Emmanuelle AJON

**Dynamique du Pacte de cohésion sociale et territoriale.
1ère programmation Appel à projets : innovation sociale
et territoriale et contrat de ville pour l'année 2015.
Subventions de projets. Autorisation. Décision. Signature**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La qualité de notre cohésion sociale et territoriale contribue à l'attractivité de notre ville et conditionne son bon développement. Les mutations profondes auxquelles nous devons tous faire face doivent être transcendées (enjeux de la réforme territoriale, baisse des financements publics, transition démographique, révolution numérique, défi écologique) pour devenir des opportunités.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé de lancer la dynamique du Pacte de cohésion sociale et territoriale, dynamique itérative et progressiste.

La dynamique du Pacte de cohésion sociale et territoriale a été lancée lors du Grand débat qui s'est tenu à Darwin le 22 novembre dernier. A cette occasion, Monsieur le Maire a proposé aux acteurs de terrain, aux partenaires institutionnels, aux habitants, en lien avec l'ensemble des directions de la ville, de créer une synergie nouvelle, garantissant le maintien, voire le développement de la qualité du « vivre ensemble » à Bordeaux.

En effet, l'attractivité de notre territoire dépend de notre capacité collective à prendre en compte les besoins de l'ensemble des Bordelais, notamment pour les plus vulnérables d'entre eux.

Articulé autour de 5 grands axes thématiques, le Pacte de cohésion sociale et territoriale, doit permettre d'adapter nos modes d'intervention, en faisant de l'innovation sociale, un levier au service des habitants.

Pour cela, le document d'orientation « Empreinte et mutations » proposé initialement, se devait d'être traduit afin de mettre en œuvre les enjeux de chacun des territoires, comme les priorités transversales qui innervent l'ensemble de la ville.

Cette dynamique nouvelle a été confortée par la nécessaire réécriture du nouveau Contrat de ville (2014 – 2020), dans le cadre de la réforme de la Politique de la ville, qui concerne les quartiers demeurent dans la géographie réglementaire (Bacalan, les Aubiers, le Grand Parc, Saint Michel, Carle Vernet et la Benauge), comme ceux inscrits en « territoires de veille » puisque sortant de cette géographie (Chartrons Nord, Saint Jean et Belcier).

Le Contrat de ville, en se centrant sur les publics et les territoires en fragilité, permet de porter une attention particulière à ces derniers, en cherchant à réduire les déséquilibres existants.

Le Pacte de cohésion sociale et territoriale inclut le Contrat de ville. Il s'agit bien d'une dynamique commune, qui s'appuie sur les mêmes enjeux territoriaux et transversaux, dans une logique d'innovation sociale.

C'est la raison pour laquelle, la ville a lancé en janvier, un appel à projets commun, permettant aux acteurs associatifs du territoire de s'inscrire, à travers les projets proposés, dans cette double dimension.

A partir des enjeux de territoire co-construit avec l'ensemble des partenaires, y compris les habitants, les porteurs associatifs ont pu ainsi soumettre les actions qui, selon eux, étaient à même de répondre aux problématiques relevées comme étant prioritaires.

Cette délibération concerne donc bien les projets relevant du Pacte de cohésion sociale et territoriale, identiques à ceux inhérents au Contrat de ville, en les portant sur l'ensemble du territoire.

Le soutien de la ville de Bordeaux aux acteurs de terrain, se traduit donc par un financement des projets retenus, sur lesquels, pour la plupart, la Caisse d'Allocation Familiales apporte un cofinancement au titre de la Convention Territoriale Globale, de même que l'Etat au titre des crédits ACSé relevant de la Politique de la ville.

Au-delà de ces aides financières, la ville, propose un accompagnement individuel et collectif des porteurs de projets afin notamment de créer des synergies autour des thèmes traités, des territoires et des publics concernés. Cette démarche de développement social des 8 quartiers de la ville, représente un enjeu majeur de convergence entre les pouvoirs publics et l'initiative locale citoyenne.

Pour ce faire, les 229 dossiers de demande de subvention ont été instruits à la fois avec les partenaires institutionnels, en particulier, l'Etat, la CAF et le Conseil Régional, mais également avec l'ensemble des directions de la ville, pour croiser les regards et les analyses garantissant ainsi la pertinence et la cohérence des décisions.

Ce programme d'actions représente une première programmation, un second appel à projet sera lancé à l'automne 2015, permettant à de nouvelles actions d'émerger et d'être financées dans un souci de progrès collectif continu.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adopter le programme tel que présenté en annexe.

- à attribuer aux organismes cités sur le tableau joint les sommes d'un montant de 419 817€ Pour la part ville, et 199 300€ Pour la part CAF CTG.

Le montant total de cette 1^{ère} programmation s'élève à 619 117€ :

A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes

A signer tout document lié à la présente délibération

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 1 juin 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI

Operateur	Nom du projet - Descriptif	Quartier	Ville	CAF	Dispositif
AXE 1 : S'insérer économiquement, être citoyen actif					
Bordeaux Maritime					
Association Familiale Laïque AFL Bordeaux Nord	Lien social, accueil habitants	Bacalan	2 000 €	2 000 €	Contrat de ville
Fondation d'Auteuil	Espace Accueil Écoute Orientation & soutien à la parentalité	Aubiers	2 500 €	3 500 €	Contrat de ville
Association Sport Emploi	Mobilisation professionnelle par la pratique sportive et préparation à un parcours qualifiant	Aubiers	3 000 €		Contrat de ville
Bordeaux Service Solidarité	Insertion solidarité	Aubiers	4 000 €		Contrat de ville
Centre d'animation Bacalan	Animation quartier inter partenariale : co-construction participative et partenariale d'évènements sur le quartier (bacalanventure, bacala fiesta...)	Bacalan	3 500 €	3 500 €	Contrat de ville
Centre d'animation Bacalan	De l'accès aux droits des habitants vers le développement Social du Quartier	Bacalan	3 500 €	3 500 €	Contrat de ville
Centre d'animation Le Lac	Passerelle : espace social d'expression et de revalorisation de soi pour prévenir l'isolement et l'exclusion	Aubiers	500 €	500 €	Contrat de ville
compagnons Bâisseurs	Atelier chantier d'insertion	Aubiers	3 000 €		Contrat de ville
Les echos du Lac	Journal de quartier	Aubiers	750 €	750 €	Contrat de ville
Union Bordeaux Association Prévention Spécialisée	S'insérer par la formation CACES, (Certificat Aptitude Conduite en Sécurité) pour la conduite d'engins de manutention	Aubiers	1 500 €		Contrat de ville
Urban Vibrations School	Mieux vivre son quartier : projet accueil et orientation famille et expression artistique pour les jeunes	Aubiers	6 000 €	4 000 €	Contrat de ville
Apsaras	Le Cerisier – Lieu intermediaire de pratiques artistiques		8 000 €		PACTE
Total Axe 1 Bordeaux Maritime Contrat de Ville			30 250 €	17 750 €	
Total Axe 1 Bordeaux Maritime Pacte de cohésion sociale et territoriale			8 000 €	0 €	
Total Axe 1 Bordeaux Maritime			38 250 €	17 750 €	
Bordeaux Sud					
Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés ASTI	accès aux droits et à la citoyenneté	St Michel	500 €	500 €	Contrat de ville
Conseil Départemental Accès aux Droits 33	Aide à l'accès aux Droits des bénéficiaires des Restos du coeur	St Michel	500 €	500 €	Contrat de ville
Centre d'animation Saint Michel	Le laboratoire social et culturel : ateliers thématiques visant la participation des habitants	St Michel	750 €	750 €	Contrat de ville

L'épicerie	inclusion sociale : implication des usagers de l'Epicerie dans les instances de fonctionnement de l'association	St Michel	4 500 €	4 500 €	Contrat de ville
Promo Femmes	Médiation sociale et culturelle	St Michel	1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
L'accorderie	échanger et coopérer : système d'échanges de services et de moyens		3 000 €	3 000 €	PACTE
Récup"R	ateliers participatifs couture et vélo		2 000 €		PACTE
Total Axe 1 Bordeaux Sud Contrat de Ville			7 750 €	7 750 €	
Total Axe 1 Bordeaux Sud Pacte de cohésion sociale et territoriale			5 000 €	3 000 €	
Total Axe 1 Bordeaux Sud			12 750 €	10 750 €	
Centre-ville					
Centre d'animation Saint-Pierre	Média CAB : projet de formation de productions multimédias pour les animateurs et les jeunes des centres d'animation de différents quartiers		2 000 €	2 000 €	PACTE
Total Axe 1 Centre ville Pacte de cohésion sociale et territoriale			2 000 €	2 000 €	
Total Centre-ville			2 000 €	2 000 €	
Chartrons - Grand Parc					
Foyer fraternel	Encadrement et accueil des personnes bénévoles (100 personnes) de l'association : renforcement du pôle bénévolat/implication du centre social		3 000 €	3 000 €	PACTE
Foyer fraternel	Entraide vêtements/atelier de reconditionnement et de récupération/ ESS : soutien à l'activité historique du Centre social, tri, insertion, réemploi, ventes solidaires...		5 000 €	5 000 €	PACTE
GP Intencité Centre social et culturel du Grand Parc	Habitants : citoyens, acteurs du quartier : soutien à l'activité de mobilisation des habitants notamment au travers de l'atelier informatique		1 200 €	1 200 €	PACTE
Total Axe 1 Chartrons - Grand Parc Pacte de cohésion sociale et territoriale			9 200 €	9 200 €	
Total Axe 1 Chartrons - Grand Parc			9 200 €	9 200 €	
Interquartiers					
Action Inter Médiation AIM	Lutte contre les discriminations, vers l'accès à l'emploi	Bacalan / Benauges	6 000 €		Contrat de ville
En route pour travailler	Auto-école solidaire	Bacalan / Benauges	4 500 €		Contrat de ville
Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion CLAP Sud-Ouest	Plateforme accueil/évaluation linguistique/orientation/Suivi sur Bordeaux Intra-Muros : service d'accueil, d'évaluation et d'orientation des personnes désirant suivre des cours d'alphabétisation ou de français langue étrangère		2 000 €	2 000 €	PACTE

Entre autre	Réciprocité : action innovante d'insertion des jeunes par le partage d'expérience intergénérationnelle tout en faisant la promotion d'une alimentation saine et de l'exercice physique		6 000 €	6 000 €	PACTE
Je cherche un job	Entraide et solidarité pour l'emploi tous différents mais tous égaux : café rencontres entres personnes pour échanger ses expériences de recherche d'emploi		3 000 €		PACTE
Maison des femmes	Insertion socio-professionnelle et action culturelle		1 000 €	1 000 €	PACTE
Maison de l'Emploi - PLIE	Actions de sensibilisation aux métiers de la propreté et formation d'agents de propreté et d'hygiène		6 000 €		PACTE
Société Philomatique de Bordeaux	Quand l'éducation sème un arbre de la citoyenneté : action de citoyenneté qui fait se rencontrer ds publics de différents quartiers, de différents âges, autour de métiers manuels ou numériques		1 250 €	1 250 €	PACTE
Total Axe 1 Interquartiers Contrat de Ville			10 500 €	0 €	
Total Axe 1 Interquartiers Pacte de cohésion sociale et territoriale			19 250 €	10 250 €	
Total Axe 1 Interquartiers			29 750 €	10 250 €	
La Bastide					
Action Inter Médiation AIM	Les clés pour l'emploi : accompagner vers les comportements (pré)professionnels pour une insertion économique et socioculturelle réussie	Benauges	9 000 €	3 000 €	Contrat de ville
Bordeaux Bastide Futsall	Tournoi de Futsall	Benauges	500 €		Contrat de ville
Centre animation benauges	Collectif jeune Benauges : initiatives d'animations par les jeunes à destination des habitants de leur quartier	Benauges	450 €	450 €	Contrat de ville
Centre animation Benauges	Journal mémoire et lien social	Benauges	2 000 €		Contrat de ville
Girondins Bordeaux Bastide	Intégration associative de jeunes inactifs	Benauges	2 000 €		Contrat de ville
Osons ici et maintenant	Ecole de la citoyenneté		2 500 €	2 500 €	PACTE
Oui Share	Parentalité participative		2 500 €	2 500 €	PACTE
Total Axe 1 Interquartiers Contrat de Ville			13 950 €	3 450 €	
Total Axe 1 Interquartiers Pacte de cohésion sociale et territoriale			5 000 €	5 000 €	
Total Axe 1 Interquartiers			18 950 €	8 450 €	
TOTAL Axe 1 : Contrat de Ville			62 450 €	28 950 €	
TOTAL Axe 1 : Pacte de cohésion sociale et territoriale			48 450 €	29 450 €	
TOTAL AXE 1			110 900 €	58 400 €	

AXE 2 : Habiter la ville, partager la vie

Bordeaux Maritime					
Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	La famille dans tous ses états : questionner le thème de la famille à travers une action artistique participative	Aubiers	1 000 €	1 000 €	Contrat de ville
Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	Les rencontres de l'impro : développer l'expression artistique des jeunes et les débats citoyens	Bacalan	1 000 €	1 000 €	Contrat de ville
Amicale des locataires du port de la lune	Gestion et animation de la vie sociale et locale : Création d'un point relais actif	Bacalan	2 000 €	2 000 €	Contrat de ville
Kfé des Familles	Révoins Buscaillet : Démarche de participation citoyenne et d'animation de la place Buscaillet	Bacalan	1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
La Conciergerie solidaire	Poursuivre et étoffer l'action de la conciergerie de quartier de Ginko et l'étendre aux habitants du quartier des Aubiers	Aubiers	10 000 €		Contrat de ville
Total Axe 2 Interquartiers Contrat de Ville			15 500 €	5 500 €	
Total Axe 2 Interquartiers			15 500 €	5 500 €	
Bordeaux Sud					
Centre d'animation Bordeaux Sud	Cuisine solidaire	Carle Vernet	500 €		Contrat de ville
Centre d'animation Bordeaux Sud	Connecti'sud : accès et ateliers informatiques	Carle Vernet	500 €	500 €	Contrat de ville
Centre d'animation Saint Michel	Journal de quartier St Michel	St Michel	500 €	500 €	Contrat de ville
La Cabane à gratter	accueil animation action : actions place André Meunier auprès des populations fragiles	St Michel	1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Les petits gratteurs	animation participative et éco responsable de l'espace public	St Michel	1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Centre d'animation Bordeaux Sud	Cuisine mobile	Carle Vernet	1 500 €	1 500 €	PACTE
Friche and cheaps	création d'un micro potager urbain pour l'épicerie	St Michel	2 000 €	2 000 €	PACTE
ASTROLABE	Le panier d'Ariane : projet d'animation de la vie du quartier par la mise en réseau des partenaires locaux		5 000 €	5 000 €	PACTE
Ateliers des bains douches	Jardins partagés dans le quartier Belcier		2 000 €	2 000 €	PACTE
Ludoludik	ludothèque : expérimentation d'un espace ludothèque hebdomadaire sur l'Union St Jean		500 €		PACTE
Wimoov	Plateforme de la mobilité séniors : favoriser les déplacements en ville pour les personnes âgées		5 000 €		PACTE
Total Axe 2 Bordeaux Sud Contrat de Ville			4 500 €	4 000 €	
Total Axe 2 Bordeaux Sud Pacte de cohésion sociale et territoriale			16 000 €	10 500 €	
Total Axe 2 Bordeaux Sud			20 500 €	14 500 €	

Caudéran					
Apprentissa'jeu	Lieu d'accueil, d'échange et de partage pour les familles		2 500 €	2 500 €	PACTE
La Nuit Venue	Hic et Hunc Pratique théâtrale inclusive et territoire urbain : atelier théâtre participatif permettant une relation nouvelle entre les pensionnaires de l'ehpad du Grand bon Pasteur et les habitants du quartier		3 500 €	3 500 €	PACTE
Total Axe 2 Caudéran Pacte de cohésion sociale et territoriale			6 000 €	6 000 €	
Total Axe 2 Caudéran			6 000 €	6 000 €	
Centre-Ville					
Réseau Paul Bert Centre social et Culturel	RPB FM une radio pop à Bordeaux, une radio faite par des auditeurs, pour des auditeurs		4 000 €	4 000 €	PACTE
Total Axe 2 Centre ville Pacte de cohésion sociale et territoriale			4 000 €	4 000 €	
Total Axe 2 Centre-ville			4 000 €	4 000 €	
Chartrons - Grand Parc					
GP Intencité Centre social et culturel du Grand Parc	accès aux droits et à la citoyenneté		1 200 €	1 200 €	PACTE
Total Axe 2 Chartrons - Grand Parc Pacte de cohésion sociale et territoriale			1 200 €	1 200 €	
Total Axe 2 Chartrons - Grand Parc			1 200 €	1 200 €	
Saint Augustin					
Centre Papillon et l'Handispensable Papillon	Grandir ensemble : pôle ressource autour de l'handiparentalité, conseil, prêt de matériel		3 500 €	3 500 €	PACTE
Total Axe 2 Saint Augustin Pacte de cohésion sociale et territoriale			3 500 €	3 500 €	
Total Axe 2 Saint Augustin			3 500 €	3 500 €	
TOTAL Axe 2 : Contrat de Ville			20 000 €	9 500 €	
TOTAL Axe 2 : Pacte de cohésion sociale et territoriale			30 700 €	25 200 €	
TOTAL AXE 2			50 700 €	34 700 €	
AXE 3 : Culture, éducation et savoirs					
Bordeaux Maritime					
Association Familiale Laïque AFL Bordeaux Nord	Alphabétisation Illétrisme France langue étrangère Médiation	Bacalan	3 000 €	3 000 €	Contrat de ville
Amicale laïque de Bacalan	Accompagnement scolaire sur les écoles de Bacalan	Bacalan	4 000 €		Contrat de ville
Amicale laïque de Bacalan	Ecole quartier : ateliers atrisitques pour élèves du collèges et jeunes du quartier pour favoriser le lien école et vie de quartier	Bacalan	8 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Centre d'animation Bacalan	Accompagnement scolaire Bacalan	Bacalan	5 100 €		Contrat de ville

Centre d'animation Le Lac	Accès aux outils numériques	Aubiers	500 €	500 €	Contrat de ville
Centre d'animation Le Lac	Accompagnement scolaire Le Lac	Aubiers	3 300 €		Contrat de ville
Centre d'animation Le Lac	Atelier socio linguistique	Aubiers	300 €	300 €	Contrat de ville
Centre d'animation Le Lac	Festival de l'été Le Lac	Aubiers	2 000 €		Contrat de ville
Centre social et familial Bordeaux Nord	Accompagnement à la scolarité	Chartrons Saint Louis	8 697 €		Contrat de ville
Centre d'animation Le Lac	Pause parentale : atelier parentalité, rencontres, échanges, conseils.		300 €	300 €	Contrat de ville
Collectif Bordonor	Accès à la culture et aux pratiques culturelles pour tous et en particulier pour les publics éloignés	Aubiers / Bacalan /	10 000 €	5 000 €	Contrat de ville
Le dessous des Balançoires	Bacalan séquence voisinage : création participative d'un court métrage	Bacalan	1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Ligue de l'enseignement	Vacances in situ » - Stage culturel et sportif	Aubiers / Bacalan	1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Mascarets	Carnaval et « Vibre Livre » : Favoriser la rencontre entre les habitants du quartier et leur implication autour d'un événement culturel	Bacalan	1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Mascarets	Festival Nomades	Bacalan	2 000 €	4 000 €	Contrat de ville
Urban Vibrations School	Arts cultures et urbanité	Aubiers	3 000 €		Contrat de ville
ZEKI	Apprentissage des savoirs de base	Aubiers	3 000 €		Contrat de ville
Contrôle Z	La Boîte à Projets Z : création artistique et numérique	Bacalan	2 500 €	2 500 €	PACTE
Les petits débrouillards	Open Bidouille Camp	Bacalan	2 500 €	2 500 €	PACTE
Théâtre de la rencontre	Cadavres exquis citoyen : projet partenarial et participatif de création artistique dans le cadre de la semaine surréaliste		1 000 €	1 000 €	PACTE
Total Axe 3 Bordeaux Maritime Contrat de Ville			58 197 €	19 100 €	
Total Axe 3 Bordeaux Maritime Pacte de cohésion sociale et territoriale			6 000 €	6 000 €	
Total Axe 3 Bordeaux Maritime			64 197 €	25 100 €	
Bordeaux Sud					
Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés ASTI	cours de français et alpha	St Michel	1 000 €		Contrat de ville
Comité Animation Lafontaine Kleber CALK	L'Atelier du CALK : accompagnement à la scolarité pour des collégiens, notamment des primo-arrivants	St Michel	5 100 €		Contrat de ville
Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès	Accompagnement à la scolarité André Meunier	St Michel	3 000 €		Contrat de ville
Centre d'animation Saint Michel	Accompagnement scolaire st michel	St Michel	3 900 €		Contrat de ville
Centre d'animation Saint Michel	création d'un outil de communication dispositif départ en vacances	St Michel	750 €	750 €	Contrat de ville
Centre d'animation Saint Michel	France langue étrangère école ouverte	St Michel	2 000 €	2 000 €	Contrat de ville

Centre d'animation Saint Michel	Parcours culturel	St Michel	1 000 €		Contrat de ville
Centre d'animation Saint Michel	Réseau parents : accompagnement à la parentalité pour des familles de St Michel	St Michel	500 €		Contrat de ville
CHAHUTS	action chahuts pour la cohésion sociale : animations sur l'année et festival des arts de la parole du quartier St Michel	St Michel	2 500 €	2 500 €	Contrat de ville
La maison des familles	ouverture d'une maison des familles	St Michel	1 650 €	1 650 €	Contrat de ville
Maison de Nolan	Familles monoparentales : accompagnement des familles monoparentales sur le secteur Belcier/Carle Vernet	Carle Vernet	3 000 €	3 000 €	Contrat de ville
Bruit du frigo	La Grand rue : festival culturel et participatif sur le secteur Belcier/Carle Vernet		1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Centre d'animation Bordeaux Sud	Accompagnement scolaire Ca Bordeaux Sud		1 750 €		Contrat de ville
Centre d'animation Bordeaux Sud	Alphabétisation et insertion sociale et culturelle		2 300 €		Contrat de ville
Centre d'animation Bordeaux Sud	Un quartier qui bouge : festival de quartier		1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Total Axe 3 Bordeaux Sud Contrat de Ville			31 450 €	12 900 €	
Total Axe 3 Bordeaux Sud			31 450 €	12 900 €	
Centre-ville					
Centre d'animation Saint-Pierre	La fabrique sociolinguistique		1 500 €	1 500 €	PACTE
Total Axe 3 Centre ville Pacte de cohésion sociale et territoriale			1 500 €	1 500 €	
Total Axe 3 Centre-ville			1 500 €	1 500 €	
Chartrons - Grand Parc					
Academie Younus	Programme Sport et réussite scolaire	Grand Parc	3 000 €	3 000 €	Contrat de ville
Centre d'animation Grand Parc	Accompagnement scolaire Grand Parc	Grand Parc	1 200 €		Contrat de ville
Centre d'animation Grand Parc	Grand Parc en scène : action de sensibilisation aux pratiques culturelles et accès aux spectacles	Grand Parc	1 050 €	1 050 €	Contrat de ville
Centre d'animation Grand Parc	ludothèque / jeu : action en direction des jeunes et des familles du quartier avec des animation perennes au centre d'animation et des événements extérieurs	Grand Parc	1 000 €	1 000 €	Contrat de ville
Fenêtre sur rue	Abécédaire de nos itinéraires : action culturelle d'expression écrite développée au sein de la bibliothèque durant l'été pour les enfants et leur famille	Grand Parc	1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A	Grand Parc en fête : festival de quartier	Grand Parc	6 000 €		Contrat de ville
Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	Légendes urbaines ou : comment rénover un quartier qui évolue?		4 000 €	4 000 €	PACTE

Centre social Foyer fraternel	Atelier langue française		2 000 €	2 000 €	PACTE
Centre social Foyer fraternel	Education/Citoyenneté : accompagnement à la scolarité		1 400 €		PACTE
Total Axe 3 Chartrons - Grand Parc Contrat de Ville			13 750 €	6 550 €	
Total Axe 3 Chartrons - Grand Parc Pacte de cohésion sociale et territoriale			7 400 €	6 000 €	
Total Axe 3 Chartrons-Grand Parc			21 150 €	12 550 €	
Interquartiers					
Jean vigo évènements	Cinésites		8 800 €		Contrat de ville
Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	Légendes urbaines saint michel : action culturelle d'expression des habitants autour des histoires vraies ou fantasmées de leur quartier		750 €	750 €	PACTE
APIMI	Centre formation accompagnement ressources sur le handicap		5 000 €	5 000 €	PACTE
LA MARGE ROUSSE	Festival de théâtre amateur contemporain au cœur de bordeaux			2 000 €	PACTE
Monts et Merveilles	Actions et sensibilisation artistique		500 €	500 €	PACTE
Total Axe 3 Interquartiers Contrat de Ville			8 800 €	0 €	
Total Axe 3 Interquartiers Pacte de cohésion sociale et territoriale			6 250 €	8 250 €	
Total Axe 3 Interquartiers			15 050 €	8 250 €	
La Bastide					
Centre d' animation Benauge	Accompagnement à la scolarité	Benauge	6 000 €		Contrat de ville
Centre d' animation Benauge	Education à l'image Benauge	Benauge	1 000 €		Contrat de ville
Centre d' animation Benauge	Pôle excellence danse : favoriser la pratique, les rencontres et l'échange de tous les pratiquants (jeunes, scolaires, professionnels...)	Benauge	2 100 €		Contrat de ville
Centre d'animation Bastide/Benauge	Atelier Alphabétisation Benauge	Benauge	2 500 €	2 500 €	Contrat de ville
Cargo	37m cubes plus loin : médiation culturelle pour les publics les plus éloignés des grandes manifestations		4 000 €		PACTE
Centre d'animation Queyries	Accompagnement à la scolarité Queyries		1 320 €		PACTE
Centre d'animation Queyries	Education à l'image Queyries		500 €		PACTE
Centre d'animation Queyries	Interculturalité, le livre en temps réel		800 €		PACTE
Centre d'animation Queyries	L'envers du décor : rencontre de lycéens techniciens (Trégey) et du centre d'animation autour de la construction d'une infrastructure scénique		3 000 €		PACTE
Total Axe 3 La Bastide Contrat de Ville			11 600 €	2 500 €	
Total Axe 3 La Bastide Pacte de cohésion sociale et territoriale			9 620 €		
Total Axe 3 La Bastide			21 220 €	2 500 €	

Nansouty - St Genès					
Centre d'animation Argonne St Genes	Vivre ensemble des pratiques culturelles		1 500 €	1 500 €	PACTE
Total Axe 3 Nansouty St Genès Pacte de cohésion sociale et territoriale			1 500 €	1 500 €	
Total Axe 3 Nansouty-St Genès			1 500 €	1 500 €	
Saint Augustin					
Le 4 de Bordeaux	Solidarité et lien social au travers d'accueil, d'animations et de manifestations		3 000 €	3 000 €	PACTE
Total Axe 3 Saint Augustin Pacte de cohésion sociale et territoriale			3 000 €	3 000 €	
Total Axe 3 Saint Augustin			3 000 €	3 000 €	
TOTAL Axe 3 : Contrat de Ville			123 797 €	41 050 €	
TOTAL Axe 3 : Pacte de cohésion sociale et territoriale			35 270 €	26 250 €	
TOTAL AXE 3			159 067 €	67 300 €	
AXE 4 : Bien- être, santé et environnement préservé					
Bordeaux Maritime					
Association promotion insertion sport APIS	Insertion sociale par le sport	Aubiers	10 000 €	4 000 €	Contrat de ville
Association Sportive Charles Martin	Activités sportives et culturelles	Bacalan	1 000 €		Contrat de ville
Centre Accueil Consultation Information Sexualité CACIS	Atelier santé auprès des usagers de l'aire de la jallere et de delbos	Bacalan	2 000 €		Contrat de ville
Centre social Bordeaux Nord	Approche globale, solutions locales, vers une solidarité alimentaire	Chartrons Saint Louis	3 750 €	3 750 €	Contrat de ville
Les fées papillons	Les fées papillons accès aux soins de beauté et de bien être pour des femmes en difficulté, remobilisation, estime de soi et entraide	Aubiers	3 500 €		Contrat de ville
Les Jardins d'aujourd'hui	Création d'une parcelle de jardins partagés sur le jardin familial des Aubiers.	Aubiers	850 €	850 €	Contrat de ville
Les Jardins d'aujourd'hui	Inscrire le jardin dans une démarche d'échanges avec les usagers du parc - Jardin de ta sœur	Chartrons Saint Louis	500 €	500 €	Contrat de ville
Les Jardins d'aujourd'hui	Promouvoir le compostage sur les jardins familiaux des Aubiers et de Bacalan	Aubiers / Bacalan	1 500 €		Contrat de ville
Les Jardins d'aujourd'hui	Promouvoir le jardinage écologique	Aubiers / Bacalan /	1 500 €		Contrat de ville
Mana	Ecole des femmes : mobilisation et accompagnement de groupes de femmes migrantes pour un meilleur accès aux droits et un lien social renforcé	Aubiers	6 000 €	6 000 €	Contrat de ville
STADE BORDELAIS ASPTT SECTION BMX	Ouverture du Stade de BMX aux jeunes du quartier de Bordeaux maritime et Accompagnement des jeunes du quartier de Bordeaux Maritime sur des compétitions régionales	Aubiers	2 000 €	2 000 €	Contrat de ville
Total Axe 4 Bordeaux Maritime Contrat de Ville			32 600 €	17 100 €	
Total Axe 4 Bordeaux Maritime			32 600 €	17 100 €	

Chartrons - Grand Parc					
Academie Younus	Programme Sport et Insertion	Grand Parc	2 000 €	2 000 €	Contrat de ville
GP Intencité Centre social et culturel du Grand Parc	" Habiter " le Grand Parc : mobilisation des habitants autour de la création d'un jardin partagé éphémère préfigurant les futurs aménagements	Grand Parc	2 300 €	2 300 €	Contrat de ville
GP Intencité Centre social et culturel du Grand Parc	Du projet d'insertion individuelle au projet d'intérêt collectif		3 000 €	3 000 €	PACTE
Total Axe 4 Chartrons - Grand Parc Contrat de Ville			4 300 €	4 300 €	
Total Axe 4 Chartrons - Grand Parc Pacte de cohésion sociale et territoriale			3 000 €	3 000 €	
Total Axe 4 Chartrons-Grand Parc			7 300 €	7 300 €	
Interquartiers					
Centre d'animation Bordeaux Sud	Semaine du bien être		750 €	750 €	Contrat de ville
Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations CREA I	Learning Game "TSARA" Troubles du Spectre Autistique et Recommandations aux Aidants		2 000 €		PACTE
Culture du cœur	L'insertion sociale par les pratiques culturelles		6 000 €		PACTE
DROP de BETON	Rugby et citoyenneté ds les quartiers de Bordeaux		3 000 €	3 000 €	PACTE
Total Axe 4 Interquartiers Contrat de Ville			750 €	750 €	
Total Axe 4 Interquartiers Pacte de cohésion sociale et territoriale			11 000 €	3 000 €	
Total Axe 4 Interquartiers			11 750 €	3 750 €	
La Bastide					
Centre d'animation Benauges	Sensibilisation santé nutrition : ateliers "du jardin à l'assiette" pour les jeunes et leurs familles	Benauges	750 €	750 €	Contrat de ville
Girondins Bordeaux Bastide	Actions Santé Ville : promotion de la santé via le sport (Bouge ta santé, Journées sportives sensibilisation ...)	Benauges	1 500 €	1 500 €	Contrat de ville
Salsa Dura	Abonnement interinstitutionnel : accès à la pratique et suivis individualisés pour des publics sur prescription	Benauges	1 750 €		Contrat de ville
Total Axe 4 La Bastide Contrat de Ville			4 000 €	2 250 €	
Total Axe 4 La Bastide			4 000 €	2 250 €	
TOTAL Axe 4 : Contrat de Ville			41 650 €	24 400 €	
TOTAL Axe 4 : Pacte de cohésion sociale et territoriale			14 000 €	6 000 €	
TOTAL AXE 4			55 650 €	30 400 €	

AXE 5 : Tranquillité publique et prévention, lutte contre les discriminations

Bordeaux Maritime					
Aide à la Relation Parents Enfants	Prévention de la délinquance d'adolescents des Aubiers par le soutien à leurs parents	Aubiers	2 500 €	2 500 €	Contrat de ville
Boxing Club Bacalan	Participation au lien social et à l'implication des jeunes	Bacalan	1 250 €	1 250 €	Contrat de ville
Centre d'animation Bacalan	Les jeunes dans la cité: ateliers sportifs Labarde, fresque au Port de la lune, matchs d'impro, chantier éducatif	Bacalan	8 500 €	4 000 €	Contrat de ville
Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme	Je(ux) et l'autre, matchs d'impros sur le thème des discriminations, favorisant la rencontre interquartiers entre jeunes	Aubiers / Bacalan / Grand	2 000 €		Contrat de ville
Stade Bordelais	Prépas sports, insertion professionnelle par le sport pour des jeunes sous mesure judiciaire et en grande difficulté	Interquartiers	5 000 €		Contrat de ville
Total Axe 5 Bordeaux Maritime Contrat de Ville			19 250 €	7 750 €	
Total Axe 5 Bordeaux Maritime			19 250 €	7 750 €	
Bordeaux Sud					
Promofemmes	Parler ensemble pour refuser les violences	St Michel	750 €	750 €	Contrat de ville
SOS RACISME	action Lutte contre le racisme et les discriminations	St Michel	2 000 €		Contrat de ville
Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès	Alternative à l'inactivité des jeunes		2 000 €		PACTE
Total Axe 5 Bordeaux Sud Contrat de Ville			2 750 €	750 €	
Total Axe 5 Bordeaux Sud Pacte de cohésion sociale et territoriale			2 000 €	0 €	
Total Axe 5 Bordeaux Sud			4 750 €	750 €	
Chartrons - Grand Parc					
INFODROITS	Mieux connaître ses droits et obligations pour mieux vivre ensemble collège du Gd Parc	Grand Parc	1 500 €		Contrat de ville
INFODROITS	Prévention des dangers d'internet/ Accès au droit des jeunes internautes : je(u) surfe sur le web	Grand Parc	1 500 €		Contrat de ville
GP Intencité Centre social et culturel du Grand Parc	Agir contre les discriminations et l'isolement		3 000 €		PACTE
Total Axe 5 Chartrons - Grand Parc Contrat de Ville			3 000 €	0 €	
Total Axe 5 Chartrons - Grand Parc Pacte de cohésion sociale et territoriale			3 000 €	0 €	
Total Axe 5 Chartrons-Grand Parc			6 000 €	0 €	

Interquartiers					
Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	Hom'Age Médiation à destination des personnes âgées immigrées		4 000 €		PACTE
Atelier Graphite	Un écrivain public pour tous - Promotion de l'accès aux droits et à l'emploi dans les quartiers		9 000 €		PACTE
Total Axe 5 Pacte de cohésion sociale et territoriale			13 000 €	0 €	
Total Axe 5 Interquartiers			13 000 €	0 €	
La Bastide					
Girondins Bordeaux Bastide	Lutte discrimination en quartier sensible	Benauges	500 €		Contrat de ville
Total Axe 5 La Bastide Contrat de Ville			500 €	0 €	
Total Axe 5 La Bastide			500 €	0 €	
TOTAL Axe 5 : Contrat de Ville			25 500 €	8 500 €	
TOTAL Axe 5 : Pacte de cohésion sociale et territoriale			18 000 €	0 €	
TOTAL AXE 5			43 500 €	8 500 €	
TOTAL Contrat de Ville			273 397 €	112 400 €	
TOTAL Pacte de cohésion sociale et territoriale			146 420 €	86 900 €	
TOTAL Contrat de Ville + Pacte de cohésion sociale et territoriale			419 817 €	199 300 €	

Dispositif Contrat de ville

Dispositif Pacte de cohésion sociale et territoriale

Rapport d'analyse de la 1ère programmation 2015 de l'appel à projet innovation sociale et contrat de ville

Rappel de contexte et de méthode

Le Pacte de cohésion sociale et territoriale adosse sa faisabilité, et la pertinence de sa démarche sur le croisement nécessaire entre l'action menée par la puissance publique et la capacité de production de réponses émanant du territoire (acteurs et habitants) dans une logique commune d'innovation et de développement social.

Cet appel à projet s'inscrit donc pleinement dans cette dynamique globale puisqu'il permet l'accompagnement de porteurs de projets et le soutien d'actions issues du secteur associatif souhaitant, à travers leurs propositions, contribuer à renforcer la cohésion sociale.

Les appels à projets lancés jusque là par la Direction du Développement Social Urbain concernaient exclusivement les acteurs de la politique de la ville sur les 6 secteurs inscrits en géographie prioritaire :

- Bacalan
- Les Aubiers
- Le Grand Parc
- Benauge
- Saint Michel
- Carle Vernet

Cette année, la ville a donc souhaité fusionner cette démarche avec un appel à projets à innovation sociale concernant cette fois tous les quartiers et répondant à la démarche engagée par le Pacte. Il s'agit en effet de faciliter les démarches innovantes dans chaque quartier de la ville. C'est d'autant plus vrai depuis que la réforme récente de la Politique de la ville a généré sur Bordeaux une chute très importante du nombre de citoyens, jusque là pleinement couverts par ces crédits fléchés par l'Etat (de 47 000 à 17 000 Bordelais). C'est d'autant plus vrai en outre, car le contexte général est difficile et le nombre de personnes en situation de vulnérabilité reste élevé.

Cet appel à projets à innovation sociale fait suite au travail de diagnostic qui a été mené sur les 8 quartiers de la ville avec les différentes directions de la collectivité, mais également les partenaires institutionnels (CAF, Etat, Conseil Général, Conseil Régional, Métropole), les acteurs associatifs de terrain et les habitants notamment par l'intermédiaire des membres des commissions permanentes des conseils de quartier.

Ces diagnostics ont été réalisés selon une méthodologie participative commune, en 3 étapes :

- Présentation de l'analyse des besoins sociaux enrichie de données spécifiques aux quartiers présentant une « photographie » du quartier ;

- Réalisation de diagnostics en marchant permettant de recueillir le ressenti des « experts d'usage » de ces territoires, que sont les habitants et les associations ;
- Travail de synthèse collaboratif faisant émerger les enjeux prioritaires de chaque quartier pour chacun des 5 axes du Pacte.

Ainsi, sur chacun des quartiers, a été produit une vision partagée du territoire à travers un croisement des regards de l'ensemble des participants. Cela a permis de s'entendre sur les priorités autour desquelles, la ville et ses partenaires, doivent faire converger leurs énergies et leurs moyens.

Cette grille de lecture partagée a donc servi de trame au cahier des charges qui a été adressé à l'ensemble des associations de la ville dans le cadre de l'appel à projets. Pour mémoire, elle est, depuis sa définition, téléchargeable sur le site de la ville (<http://www.bordeaux.fr/p99213/dans-les-quartiers>).

Celui-ci doit donc être lu avant tout comme une opportunité de soutien à l'amorçage d'actions, un droit à l'expérimentation afin de proposer des réponses venant nourrir des objectifs co-construits et jugés prioritaires.

L'accompagnement financier qu'il sous tend ne peut donc s'inscrire dans une logique de budgets de fonctionnement pour les porteurs associatifs, mais doit servir de levier pour mobiliser des cofinancements (en particulier de l'Etat et de la CAF) et permettre une mise en œuvre facilitée des actions. En outre, la ville, notamment à l'occasion du conseil municipal du 15 décembre 2014, a permis d'allouer en amont, nombre de budgets de fonctionnement.

Il implique également de s'interroger d'emblée sur les relais indispensables, à moyen termes, qui devront être pris par les financements de droit commun, garantissant la pérennité des actions qui, de par leur évaluation, seront jugées comme contributives à l'objectif général de cohésion sociale.

La dynamique du Pacte de cohésion sociale et territoriale doit favoriser le passage au droit commun autant que le soutien à l'innovation et à l'expérimentation à travers des projets.

Quelques chiffres

Lancé fin janvier 2015, l'appel à Projet a été clôturé fin mars.

229 demandes de subventions ont été recueillies par la direction, réparties sur chacun des 5 axes du Pacte.

Au titre de cette première programmation, **155 actions ont été retenues** : 103 au titre du Contrat de ville et 52 au titre de l'innovation sociale.

Pour celles qui ne figurent pas dans cette programmation, peu d'entre elles peuvent être considérées comme ne répondant pas aux critères et aux objectifs fixés.

En revanche, la plupart de ces projets non retenus ont été jugés comme non aboutis et vont faire l'objet d'un accompagnement spécifique de la direction pour leur permettre, chaque fois que possible, d'être présentés lors de la seconde programmation à l'automne 2015.

Il est important de souligner que l'analyse des dossiers a été effectuée avec l'ensemble des directions de la ville qui ont pu apporter leur expertise dans les différents champs thématiques des 5 axes du Pacte. Des échanges ont également été organisés avec l'Etat et la CAF, co-financeurs du Contrat de ville et du Pacte, mais aussi avec le Conseil Régional, le Conseil Général et la Métropole et le Fonds de dotation « Bordeaux solidaire ».

Ce travail, à la fois de transparence et de transversalité, représente un gage d'objectivité et d'efficacité dans les réponses et les soutiens apportés.

Des territoires hétérogènes

La répartition des demandes de subvention par quartier n'est bien entendu pas homogène, et doit être mise en perspective avec la taille de chacun des territoires, leur positionnement ou non dans la géographie prioritaire de la politique de la ville, leur antériorité à être sollicité dans des logiques d'appel à projets, la singularité des quartiers au regard des besoins spécifiques révélés, en particulier par l'analyse des besoins sociaux (typologie des habitants, configuration urbaine, type de logements, niveau de revenus,...).

Ainsi, pour les quartiers comportant des territoires prioritaires, la direction assure de longue date un accompagnement des partenaires locaux à travers les chefs de projet politique de la ville et les chargés de mission thématiques. Ce partenariat fort se traduit par un soutien au quotidien et une mise en synergie des structures associatives, plus à même de faire émerger leurs propositions d'actions.

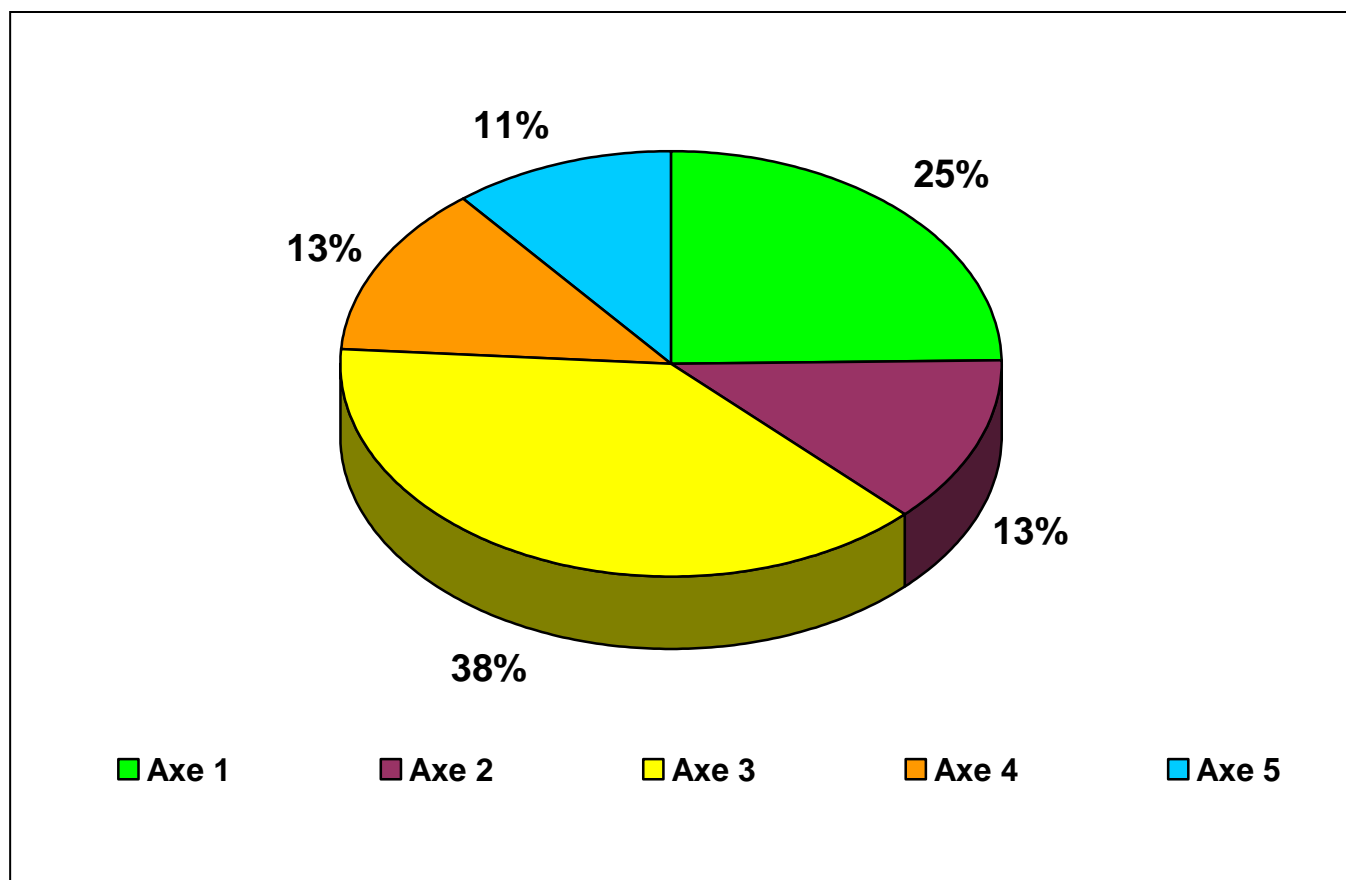
La spécificité de ces quartiers tient également, par définition, au cumul de vulnérabilités et donc de besoins particuliers, sur lesquels il convient de concentrer des moyens spécifiques afin de réduire les déséquilibres.

A contrario, sur les autres quartiers, même si les besoins existent et ont été recensés, nous pouvons faire le constat que la dynamique associative est en capacité de produire de la cohésion sociale sans s'appuyer obligatoirement sur des moyens spécifiques.

En outre, nombre d'actions proposées ont un rayonnement qui dépasse les contours administratifs des quartiers, soit qu'elles sont positionnées sur l'ensemble du territoire municipal, soit qu'elles impactent plusieurs quartiers, dont ceux ne relevant pas de la politique de la ville.

Enfin, il s'agit de prendre en compte la nouveauté de la démarche du Pacte de cohésion sociale et territoriale (et donc de l'appel à projet ouvert aux 8 quartiers) qui doit, en s'inscrivant dans la durée, permettre aux structures les moins rompues à cet exercice, de prendre rang progressivement.

La répartition par axe



Pour rappel, les 5 axes constitutifs du Pacte de cohésion sociale et territoriale sont les suivants :

Axe 1 : S'insérer économiquement, être citoyen actif

Axe 2 : Habiter la ville, partager la vie

Axe 3 : Culture, éducation et savoirs

Axe 4 : Bien être, santé et environnement préservé

Axe 5 : Tranquillité publique et prévention, lutte contre les discriminations dont celles liées au handicap

En préambule, il convient de préciser que la majorité des actions proposées pouvaient être référencées dans plusieurs champs. Nous avons pris le parti de classifier ses actions selon l'axe qui apparaissait comme dominant en fonction des contenus présentés. Aussi, la lecture du diagramme ne doit pas se faire de façon trop rigide, mais donne à voir les grandes tendances des réponses des acteurs de terrain.

Une première analyse permet de constater qu'il n'y a pas un axe particulièrement sous représenté parmi les projets proposés.

L'axe 3 reste celui au sein duquel nous retrouvons le plus d'actions : cela s'explique en particulier par une habitude historique des porteurs de projet des secteurs

politique de la ville à intervenir sur le champ éducatif (accompagnement à la scolarité, cours d'alphabétisation,...).

Vient ensuite **l'axe 1** lié au développement économique, à l'emploi et à l'engagement citoyen qui, lui aussi, est un des piliers sur lesquels le contrat de ville et le Pacte s'appuient pour favoriser la cohésion sociale. A noter qu'au sein de ce champ thématique, les actions liées à l'insertion sont nombreuses créant ainsi une cohérence entre les besoins des territoires et les réponses proposées.

Les **3 axes restants** comportent un nombre d'actions quasi équivalentes, démontrant qu'en termes de priorité et d'opérationnalité il existe une forme d'homogénéité entre ces différents axes d'intervention. A titre d'exemple, les projets liés aux questions de prévention de la délinquance ou de lutte contre les discriminations ne sont pas sur représentés, alors que les acteurs des quartiers dits « sensibles » de la politique de la ville le sont, ce qui permet de constater, qu'au-delà des difficultés réelles de ces territoires et de leurs habitants, la cohésion sociale et la qualité du « vivre ensemble » sont aussi une réalité pour ces secteurs.

Un relatif équilibre existe donc dans l'offre proposée par le secteur associatif quant à la répartition entre les 5 axes du Pacte. Il conviendra de regarder plus précisément cette répartition par axe et par quartier, pour voir notamment si cet équilibre se confirme à l'échelle infra communale, ou bien s'il existe des champs thématiques sur lesquels, sur certains secteurs, il y a lieu de solliciter particulièrement le partenariat local.

Une mixité d'acteurs

La direction, dans le cadre de la politique de la ville, a eu pour habitude de solliciter annuellement les acteurs de terrain autour d'appels à projet. Ils ont donc su, sans surprise, s'inscrire dans la nouvelle démarche de l'appel à projet de 2015.

Néanmoins, l'une des vertus de la démarche du Pacte de cohésion sociale et territoriale est d'avoir permis l'émergence de nouveaux porteurs de projets quels que soient les quartiers concernés.

Il est donc possible de proposer une classification en 3 grandes familles :

1- les associations historiquement structurées

Pour les raisons invoquées précédemment, les partenaires historiques du développement social sont représentés massivement dans cet appel à projet. Dotés d'une antériorité et d'une ingénierie certaine, ils ont su s'inscrire pleinement dans le cadre proposé. Parmi ces structures, nous pouvons citer à titre d'exemple l'Association des Centres d'Animation des Quartiers de Bordeaux (ACAQB), présents sur tous les quartiers et dont certains (8 sur 11) ont un agrément centre social.

Il en va de même pour les autres centres sociaux que sont GP Intencité, le Foyer Fraternel, le Centre Social Bordeaux Nord ou encore le Réseau Paul Bert.

Il est à noter également que ces associations ont su, pour les projets retenus, proposer des actions innovantes, complémentaires de leur fonctionnement lié à leur cœur de métier. En illustration nous pouvons citer le réseau Paul Bert qui présente une action de création d'une radio FM associative et participative.

2- des associations plus fragiles mais tout aussi engagées

Au premier rang de cette catégorie se trouvent, les associations agréées par la CAF comme « Espaces de Vie Sociale » (EVS), très concentrées sur le secteur sud de la ville et dont la plupart sont sorties de la géographie prioritaire dans le cadre de la réforme de la politique de la ville.

Il s'agit de structures plus modestes (en taille et en moyens) que celles citées précédemment, qui se retrouvent désormais, pour certaines, en territoire de veille et, en conséquence, souvent fragilisées.

Elles proposent néanmoins un engagement à travers leurs projets qui s'inscrit dans la démarche d'innovation sociale, tentant, à l'instar de notre dynamique, de dépasser les freins structurels qu'elles subissent pour questionner leurs modèles d'intervention. Parmi ces associations nous mentionnerons en particulier, Astrolabe, Promofemmes, l'atelier des bains douches, l'amicale Laïque de Bacalan....

Hors des EVS, il faut également pointer, sans que l'acception soit péjorative, les « petites associations de quartier » qui maillent le territoire bordelais et qui savent également développer des actions pertinentes, répondant à des besoins ou des publics spécifiques, sur une échelle géographique très localisée. Parmi elles : Les P'tits gratteurs, le Kfé des familles, UVS, APIS, la cabane à gratter, l'amicale des locataires du port de la lune, l'AFL,...

Pour ces associations, la logique d'appel à projet atteint, malgré tout, rapidement sa limite, tant elles sont en tension sur leurs propres financements de fonctionnement. Toute baisse de subvention de n'importe lequel de leur financeur institutionnel représente pour elle un grand danger.

Aussi, au même titre que pour les centres sociaux, l'accompagnement de la ville se doit d'asseoir et d'étayer les moyens de droit commun leur permettant de réaliser pleinement leur cœur de mission, et de ne faire intervenir les crédits spécifiques des différents appels à projet que pour leur donner la possibilité d'être, à leur échelle, des développeurs et des innovateurs sociaux.

3- l'émergence de nouveaux acteurs

L'ouverture territoriale et thématique donnée par le Pacte a permis l'émergence de nouveaux porteurs sur les 8 quartiers de la ville. Associés dès la phase de diagnostic, ou ayant répondu simplement à l'appel à projets, ces associations sont venues enrichir le « paysage local » en proposant des projets innovants du fait du public touché ou du secteur visé, mais également dans les contenus présentés.

Cette catégorie témoigne, à l'échelle de la ville, de la richesse du tissu associatif et de sa capacité à se régénérer à travers notamment la naissance de nombreuses structures, ou l'implantation sur notre territoire de certaines d'entre elles jusque là positionnées ailleurs (hors agglomération, voire hors département). L'attractivité de la ville peut sans doute aussi se mesurer de ce point de vue là.

D'autres étaient déjà connues et reconnues sur la place bordelaise, et ont su s'approprier la démarche conjointe du Pacte de cohésion sociale et territoriale et du Contrat de ville.

A titre d'exemple, nous évoquerons, Contrôle Z, Wimoov, le 4 de Bordeaux, Ludoludik, la Société Philomatique, la Nuit Venue, le Centre papillon, Younus Académie, Salsa Dura,...

En conclusion

L'appel à projets a ainsi fonctionné comme un révélateur de la richesse associative bordelaise, tant par la diversité des structures, que par le maillage territorial qu'elles incarnent. Il démontre également, par delà l'hétérogénéité des moyens de chacun, leur potentiel à produire des réponses innovantes, répondant aux enjeux des territoires, mais aussi à s'inviter dans une démarche collective où chacun peut co-construire une réponse globale et complémentaire.

En ce sens, les résultats de cet appel à projets valident le pari initial du Pacte de miser sur l'intelligence collective pour transcender les difficultés et s'appuyer sur la créativité locale.

Il n'en demeure pas moins que la situation des ces associations, indépendamment de leur taille, invite notre ville et nos partenaires institutionnels à une grande vigilance, pour leur permettre, à minima, de mettre en œuvre leur projet associatif, tant elles cimentent la cohésion sociale et territoriale de la ville.

Cette réflexion et la programmation présentée dans cet appel à projets doivent être mises en perspective avec les propositions des différentes directions de la ville qui se positionnent, à travers le Pacte, comme le contrat de ville, sur la même grille de lecture des enjeux prioritaires, de quartiers ou transversaux dans un souci de gouvernance partagée (exemple du PNRU II).

C'est bien l'imbrication entre les réponses émanant de la puissance publique et celles émergeant de façon ascendante du terrain, par le biais des associations et des habitants, qui garantira la cohérence et la pertinence de la dynamique engagée autour du Pacte de cohésion sociale et territoriale.